

Résumé de l'adresse de la société populaire de la Flotte, Isle-Républicaine, qui félicite la Convention sur le décret qui rend la liberté aux hommes de couleur, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse de la société populaire de la Flotte, Isle-Républicaine, qui félicite la Convention sur le décret qui rend la liberté aux hommes de couleur, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 299;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30697_t1_0299_0000_4

Fichier pdf généré le 22/01/2023

braves républicains : Nous partons, frères, nous laissons femmes et enfants et tout ce que nous avons de plus cher, mais le seul désir d'aller combattre pour la liberté nous fait braver les plus périlleux dangers, et nous espérons retourner victorieux.

Voilà, Citoyens représentans, où l'on connoit le véritable républicanisme, ce sont des Montagnards dignes de tout éloge, et fait pour la liberté. La Commune d'Aix a encore à se glorifier d'avoir donné à la patrie des bras nerveux pour la défendre.

Nous sommes fraternellement ».

MANÈRE (présid.), BRUNACHE fils (vice-présid.), BEISSON père (secrét.).

4

La société populaire de la Flotte, Isle-Républicaine (1), félicite la Convention sur le décret qui rend la liberté aux hommes de couleur. Elle invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

5

Les Sans-culottes de Savenay, nouvellement formés en société populaire, joyeux de se voir délivrés de la horde qui avoit pris le nom d'armée catholique et royale, écrivent que s'étant réunis en société populaire depuis cette heureuse époque, ils ont arrêté d'en rendre grâces à l'énergie de la Montagne qui a préparé, par sa fermeté, les succès brillants de l'armée française, et le repos des habitans des communes qui avoisinent la Vendée (3). [Ils] annoncent que leur premier soin a été de voter des remerciemens à la Convention pour les journées des 31 mai, premier et 2 juin. Ils l'invitent à rester à son poste pour y dicter la paix à tous les despotes ligés contre la République.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de correspondance (4).

6

La société populaire établie à Chambéry annonce que, par les soins du représentant Albitte, les préjugés sont foulés aux pieds, la raison triomphe, et bientôt rien ne retracera dans le département le souvenir de l'esclavage, et que toutes les autorités ont reçu l'impulsion révolutionnaire propre à assurer le succès de leurs travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (5).

(1) Ile de Ré.

(2) P.V., XXXIII, 191. Bⁱⁿ, 21 vent. (suppl^t) et 24 vent. (1^{er} suppl^t).

(3) J. Sablier, n^o 1191; C. Eg., n^o 571; Mon., XIX, 685; M.U., XXXVII, 346.

(4) P.V., XXXIII, 191. Bⁱⁿ, 21 vent. (suppl^t) et 24 vent. (1^{er} suppl^t).

(5) P.V., XXXIII, 191-192. Bⁱⁿ, 24 vent. (1^{er} suppl^t).

7

La société républicaine de Gap envoie l'état des dons qu'elle a déposés pour les défenseurs de la patrie, et offre un cavalier jacobin armé, monté et équipé à ses frais.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Gap, s. d.] (2).

« Représentans du peuple français,

Les habitans des Hautes-Alpes méritent de fixer les regards de la patrie. Si l'on tenta de les égarer, ils n'en devinrent que plus redoutables aux ennemis du peuple; leur conduite révolutionnaire ne laisse plus appercevoir aucune trace du virus pestilenciel dont des traîtres ont voulu corrompre l'atmosphère toujours pur de cette partie du Midi.

Citoyens représentans, 300 paires de souliers ont été par nous envoyés depuis trois mois à l'armée du Nord..

Nous avons déposé dans les mains du représentant du peuple Beauchamp, nos offrandes pour la descente des sans-culottes dans cette isle infâme, où le scélérat Pitt règne sous le nom de l'imbécille Georges.

Un cavalier jacobin armé, équipé et monté à nos frais, n'attend plus que les ordres du ministre de la guerre pour se rendre à sa destination.

Des Sociétés populaires, composées de vrais sans-culottes viennent d'être par nous établies dans tous les chefs-lieux de canton de ce district; les presbitères se vident; l'empire de la raison commence; car tous les instrumens à mensonge et à miracles ont été envoyés à la monnoye, et le peuple a applaudi. La fabrication du salpêtre est au grand ordre du jour; bien tôt nous pourrons vous annoncer le résultat heureux de nos opérations. Enfin, la Société populaire de Gap, aidée de celles des campagnes du district, vient déposer sur l'autel de la patrie les effets dont le détail est joint à cette adresse. il nous reste encore du fer et des bras nerveux pour faire mordre la poussière aux vils satellites des tyrans.

Citoyens représentans, voici un vœu que nous formons. Les rois voudraient une suspension d'armes pour deux ans; mais peut-il exister de pacte entre les esclaves et un peuple libre? la paix avec les tyrans! mais peut-on réunir deux élémens contraires? non, point de paix, encore moins d'armistice; puisque ces ennemis de l'espèce humaine ont excité notre vengeance, il faut qu'elle les écrase de son poids formidable.... Citoyens, le général de division, le brave Petit-Guillaume, est parmi nous; qu'il dise un mot, et nous franchissons avec lui les Alpes, et nous sommes sur les rives du Pô.

Périssent les tyrans! Périssent les ennemis du peuple; Vive la République une et indivisible ».

FARNAUD (présid.), PROVANSALLOMPRÉ (secrét.), COMBANIVE (secrét.), NICOLLAY, RICHAUD (secrét.).

(1) P.V., XXXIII, 192. Bⁱⁿ, 25 vent. (1^{er} suppl^t).

(2) C. 294, pl. 970, p. 19 à 21. Lettre d'envoi, du 12 vent. (p. 20).